

Termes De Reference – Assistant Environnementaliste

I. OBJECTIF DE LA MISSION

Sous l'autorité du Chef de Service Sauvegardes Environnementales et Sociales, l'Assistant Environnementaliste pour mission d'assurer la qualité des études environnementales des projets de l'AGEROUTE jusqu'à l'obtention de l'arrêté d'approbation ou du quitus environnementale et de l'avis de non objection du PTF et aussi s'assurer de la mise en œuvre des PGES-Chantier.

II. TACHES DE L'ASSISTANT ENVIRONNEMENTALISTE

Dans le cadre de sa mission, l'Assistant Environnementaliste doit :

- Réaliser le processus de screening environnemental et social des projets, identifier les risques potentiels sur le plan environnemental et préconiser des mesures d'atténuation
- Rédiger le rapport issu de la conduite du processus de screening environnemental et social des projets en préparation
- Se rapprocher de l'ANDE pour élaborer les termes de référence (TDR) en vue de la conduite d'évaluations environnementales et sociales des projets
- Suivre avec les bureaux d'études les démarches nécessaires à la validation des TDRS et du rapport d'EIES ou CIES par l'ANDE
- Effectuer la revue de qualité des instruments spécifiques ou tout autres documents de sauvegarde environnementale et sociale
- Participer à la validation des rapports en comité interministériel de l'ANDE
- Préparer en collaboration avec le chargé du suivi de la mise en œuvre du PGES chantier les clauses environnementales et sociales à insérer dans les DAO et les contrats des entreprises de travaux
- Préparer les besoins en études, formation et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et sociale nécessaire à l'élaboration du budget annuel
- Organiser la validation des études environnementales en interne avant transmission à l'ANDE ou au PTF
- Se rapprocher de l'ANDE pour la définition des dates de validation des études environnementales
- Suivre la délivrance de l'arrêté d'approbation des EIES et CIES ou tout autre document de sauvegarde environnemental et social
- Transférer les rapports d'études au chargé de suivi de la mise en œuvre du PGES chantier
- Faire le suivi de la validation des PGES chantier y compris PPGED, PPSPS, PAE par les missions de contrôle
- Effectuer les visites de chantier en vue de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de protection environnementale, santé, sécurité et hygiène

- Vérifier les clauses environnementales et sociales dans les contrats des entreprises de travaux et des missions de contrôle
- S'assurer de la mise en œuvre du plan d'actions en vue de la levée des non-conformités identifiées
- Valider les rapports de suivi environnemental réalisés par les missions de contrôle
- Préparer avec le sociologue ou son assistant, la mission de contrôle et l'entreprise de travaux, les réunions de démarrage et d'information des travaux
- Participer aux réunions hebdomadaires de chantier
- Participer à la gestion du mécanisme de plainte, recevoir et traiter les plaintes des riverains dans la mise en œuvre des projets
- Produire des rapports de chantier ou rapport de suivi environnemental pour rendre compte de la mise en œuvre du PGES
- Appliquer les procédures de l'AGEROUTE
- Participer à l'atteinte des objectifs qualités de l'AGEROUTE
- Respecter le système de management intégré (qualité, santé-sécurité au travail, environnement).

IV. PROFIL DU POSTE

L'Assistant Environnementaliste **devra** :

- ✓ Être titulaire d'un BAC + 2/3, avec des compétences en Sciences et Gestion de l'environnement, eau et assainissement ;
- ✓ Avoir une expérience générale d'au moins 2 ans en qualité d'Environnementaliste (Maîtrise du processus Etudes Environnementales et Sociales, connaissance avérée en traitement biotechnologique, connaissance en gestion des projets) ;
- ✓ Avoir une expérience spécifique récente d'au moins 2 ans en qualité d'environnementaliste sur un projet ;
- ✓ Bonne connaissance des procédures de mise en œuvre des EES, de négociation et de règlement de conflits ;
- ✓ Avoir d'excellentes qualités rédactionnelles, de communication et de présentation ;
- ✓ Avoir une bonne Capacité de synthèse et d'anticipation ;
- ✓ Avoir une connaissance du cadre réglementaire légal national en matière d'environnement et des sauvegardes environnementales et sociales des PTF (BAD ou BM) ;
- ✓ Avoir une connaissance des seuils de tolérance en termes de mesures environnementales ;
- ✓ Avoir une connaissance des normes HSE (14001, 45001) ;
- ✓ Avoir une connaissance du contenu des EIES, CIES, PAR, AE ;
- ✓ Maîtriser la procédure d'évaluation environnementale et de suivi environnemental ;
- ✓ Maîtriser l'outil informatique (Pack Microsoft, logiciels usuels et spécifiques etc.) ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire légal national en matière d'environnement ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance des directives ou normes des PTF
- ✓ Avoir une bonne connaissance des seuils de tolérance en termes de mesures environnementales ;
- ✓ Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- ✓ Une bonne aptitude à écouter et à convaincre ;
- ✓ Être rigoureux.

L'Assistant Environnementaliste doit être de nationalité ivoirienne.